



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

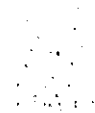


17155063

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le 23 OCT. 2017

Pour le Greffier



N° d'entreprise : 414.450.910

Dénomination(en entier) : **Association des Parents de Carpe Diem asbl et des homes
d'hébergement/l'accueil Mosan**

(en abrégé) :

Forme juridique : **A.S.B.L.**Siège : *Rue du plateau 11, 5100 Jambes***Objet de l'acte : Changement de statut société****Modification du conseil d'administration:**

- L'assemblée générale du 18 mai 2017 a accepté suite au décès de Mr Jacques Petit la nomination de Mr Zischler Willy pour la fonction de trésorier
- L'assemblée générale du 15 avril 2016 a accepté suite à la démission de Mme Viviane Rousseau la nomination de Mr Zischler Willy pour la fonction de secrétaire

Suite au décès de Mme Micheline Riguelle et de Mr Camille Milquet

Le conseil d'administration sera composé de:

Brosteaux, José, retraité, rue François Dufer 1A appartement B12, à 5000 Namur ;
 Beaume-Rousseaux, Bernadette, puéricultrice, rue du Cahoti 11, à 5330 Assesse ;
 Daout, Fernand, pensionné, rue des Bleuets 38, à 5190 Jemeppe-Sur-Sambre ;
 Gilot, Philippe, fonctionnaire, rue Hanret 8, à 5310 Hanret ;
 Zischler Willy, pensionné, rue du bransart 130 à 5020 Malonne.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/11/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature